



- Zones inconstructibles
- Zones urbanisées à fortes contraintes
- Zones urbanisées à contraintes modérées

maître d'ouvrage

préfecture du Morbihan



Liberté, Égalité, Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

PPR approuvé le:

plan de prévention des risques
d'inondations (PPRI), Blavet amont



4.2 Vallée du Blavet de Saint-Aignan à Saint-Roc'h
(crue centennale sans écrêtement par le barrage de Guerliédan)

zonage réglementaire

maître d'œuvre

**direction départementale
de l'Équipement du Morbihan**



Service de l'Eau et des
Équipements Techniques
c/o Rue Quatre des Eaux
et d'Environnement
1 boulevard Adolphe Pierre
56324 Lorient

échelle: 1:5'000
© 2012 Préfecture du Morbihan